

Octobre 2020

N° 124

Editeur resp. : Patrick EVRARD

Les nouvelles d'

Yvoir

Le Cœur de la Wallonie

Brasserie du Bocq

Yvoir, terre de randonnée et convivialité

www.yvoir.be



BIMESTRIEL d'informations communales

DE
BONHOMME
Assurances



DEPUIS 1960

Assurances de BONHOMME

Hugues de Bonhome
COURTIER EN ASSURANCES indépendant

TEL. 082/22 34 63 - 22 65 31
assurances@debonhome.be

N° entreprise : 0855.064.995 - 0722.171.334
FSMA:014427A

Rue A. Sodar 2
5500 DINANT
www.debonhome.be



L'électricité a un nom...



INSTALLATION & DEPANNAGE
□ Electricité générale □ Panneaux Photovoltaïques
contact@electricite-feront.be
0475/97 23 58
www.electricite-feront.be

Service d'aide-ménagère
Centrale de repassage



Infos :
071/700671

**GERPINNES
LANEFTE
BOIS-DE-VILLERS**



www.picobeleau.net
info@picobeleau.net



Votre pub ici?
CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137



info@regifo.be - www.regifo.be



TOITURES SPRL

ROLAIN Corentin - 0498 12 12 52
GOOSSENS Stéphane - 0472 97 46 76

Toitures - Charpentes - Isolations - EPDM
Ossatures bois
Bardages - Terrasses bois - Parquets
Aménagements intérieurs

Rue du Baty 5a - 5530 Yvoir - rgtoitures@hotmail.com

Editorial



La fin de cet été 2020 a été notamment marquée dans notre commune par deux incendies importants. Je voudrais revenir à cette occasion sur deux éléments essentiels à la vie de nos communautés locales : **la solidarité et les services publics**.

Dans chacune de ces 2 mésaventures, la solidarité s'est exprimée, de manière différente mais tout aussi exemplaire. A Godinne, ce sont des jeunes du Patro qui, au milieu de la nuit, ont pris les premières mesures pour venir en aide à l'occupant de l'immeuble en feu. A Spontin, l'occupante du logement en feu avait quasiment tout perdu dans l'incendie, ce sont les habitants du village qui lui ont apporté les biens de première nécessité dont elle avait besoin. Je tenais, au nom de la Commune d'Yvoir, à saluer et à mettre en valeur ces gestes qui constituent le plus beau ciment de nos communautés.

Ces événements dramatiques sont aussi l'occasion de souligner le travail exemplaire accompli par les pompiers de la zone DinaPhi, et plus spécialement encore par l'équipe du poste d'Yvoir. Dans le cas de Spontin en particulier, l'intervention rapide - facilitée par le concept de la garde sous toit - et la bonne coopération avec le poste de Ciney ont permis d'éviter tout dommage aux locaux de l'école de Spontin. A deux jours de la rentrée scolaire, ce fut un grand soulagement pour le personnel éducatif, les parents et les élèves de l'école. L'engagement et la solidarité de toute l'équipe éducative ont même permis une rentrée scolaire tout à fait normale (tenant compte des règles Covid...) à Spontin.

Cette situation démontre une fois encore la nécessité absolue de garantir des services publics performants et efficaces, y compris dans nos communes rurales. C'est aussi à cela que servent les impôts que nous payons !

Patrick Evrard

La Commune sous la loupe

AU CONSEIL COMMUNAL...

Rappelons que les résumés donnés ci-après n'ont aucune valeur légale ; seuls les PV publiés de manière régulière sur le site web de la Commune ont un caractère officiel.

Conseil communal du 24 août 2020

Le Conseil a pris connaissance du rapport d'activités 2019 et du programme de travail 2020 du Plan HP de la Commune d'Yvoir. Le Plan HP a pour vocation d'accompagner les personnes résidant de manière permanente dans des équipements touristiques, comme, par exemple, le Parc résidentiel de la Gayolle. Au total, la Commune d'Yvoir compte (31/12/2019) 368 habitants dans ce type de structures, répartis en 226 ménages.

La 2e modification budgétaire de l'année a été approuvée tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire. Dans le premier cas, il s'agissait principalement d'ajustements sur base des dernières informations obtenues des autorités supérieures et de la prise en compte de nouvelles dispositions comptables suite à la crise du Covid. Dans le cas de l'extraordinaire, la révision de certains projets ont conduit à adapter le budget 2020.

Le Conseil a approuvé les comptes 2019 des fabriques d'église qui ne les avaient pas encore rentrés. La convention réglant la prise en charge partielle des voiries de la Zone d'Activité Économique du Quesval à Spontin a aussi été approuvée, tout comme le cahier des charges d'un marché de fourniture « accord cadre » pour les impressions de la Commune. Au rayon des acquisitions, l'achat via la Centrale d'achat du SPW de deux fourgons pour le service des Travaux a aussi été décidé.

Les conventions avec la Commune d'Anhée et avec le SPW en vue de l'installation d'œuvres d'art sur les deux ronds-points du pont Yvoir-Anhée ont été également approuvées. L'installation devrait pouvoir se faire en 2021.

Suite au remplacement de Alain Goffaux par Katty Guillaume au sein du Conseil communal, ce dernier a procédé à des modifications de représentation de la Commune au sein de divers organes.

Enfin, le Conseil a ratifié diverses ordonnances du Bourgmestre prises soit dans le cadre de la crise du Covid, soit lors d'événements exceptionnels (éboulement dans la carrière de Haut-le-Wastia).

Les procès-verbaux exhaustifs des conseils sont disponibles sur le site web de la Commune après leur approbation. Vous avez également la possibilité de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs.

TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE

3 chantiers en cours dans nos cimetières

- Entre le 15 novembre 2020 et le 15 avril 2021, des travaux d'exhumation seront entrepris sur la partie haute du cimetière d'Yvoir.
- Du 1er novembre 2020 et jusqu'au 2 novembre 2021, une campagne d'affichage sera lancée afin d'informer les propriétaires de sépultures arrivées à échéance. Ces sépultures concernent les cimetières d'Yvoir 3 et d'Evrehailles.
- Au printemps 2021, les cimetières de Godinne 1 et 2 seront verdurisés.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service État civil au 082/610.317.

ENVIRONNEMENT

LOCATION DE DEUX PARCELLES AGRICOLES À MONT

Le Collège communal, dans le cadre de la législation sur le bail à ferme, propose au Conseil se réunissant ce 28 septembre la remise en location de deux parcelles de terrains communaux situés à Mont : un pâture située aux Fonds de l'Airbois (B 86 K) et une terre de culture située à proximité du nouveau cimetière de Mont (B 238 E).

Sous réserve de validation de cette procédure par le Conseil communal du 28 septembre, les agriculteurs intéressés pourront demander toute information au sujet de cette remise en location ainsi que le cahier des charges complet auprès du service des Finances de la Commune d'Yvoir (patrick.demets@yvoir.be - 082/610.307 ou 082/610.320).

COLLECTE DE JOUETS AU RECYPARC

Transmettre plutôt que jeter...

Collecte de jouets ce samedi 17 octobre dans tous les recyparc

En collaboration avec les autres intercommunales wallonnes de gestion des déchets, BEP-Environnement réitère une grande collecte de jouets en bon état dans ses 33 recyparc le samedi 17 octobre de 9h00 à 17h00.

En participant à cette action, le BEP-Environnement invite les enfants de la Province de Namur ainsi que leurs parents à poser un geste tant au niveau de l'environnement (en évitant de jeter à la poubelle des jouets encore utiles) qu'au niveau de la solidarité (en favorisant la réutilisation de jouets pour une seconde vie auprès d'enfants dans le besoin). Une belle opportunité de sensibiliser petits et grands au geste de la **Réutilisation** !

Les jouets seront redistribués à d'autres enfants par des associations sociales et locales, durant les fêtes de fin d'année.

Alors, à vous de jouer ! Rendez-vous le samedi 17 octobre dans le recyparc le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état...

Le recyparc le plus proche de chez vous ?

Surfez sur www.bep-environnement.be.

JOURNÉE DE L'ARBRE

La Commune d'Yvoir et les bénévoles du Plan Communal du Développement de la Nature d'Yvoir vous invitent à leur traditionnelle journée de l'arbre le 28 novembre, de 10 à 13h, sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.



Malgré les limitations que le contexte sanitaire actuel impose, outre la distribution de plants, nous vous promettons une matinée faite de rencontres et de découvertes avec les acteurs incontournables qui œuvrent à préserver notre environnement et agir pour le monde de demain.



Les ateliers et animations n'étant pas garantis à l'heure actuelle en raison du COVID 19, nous vous invitons à suivre régulièrement la page Facebook et le site internet de la Commune afin de connaître les activités qui seront proposées le jour J.

Toute information en lien avec cet événement peut être obtenue au service environnement au 082/610.373 ou via environnement@yvoir.be.

REPRISES DES CANNETTES

Pour rappel, la reprise des cannettes collectées dans la nature se fait le mercredi de 8 à 16h, le jeudi entre 8 et 12h, et le samedi de 10 à 12h, à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Nous vous demandons de comptabiliser les cannettes avant de nous les déposer.

Nous acceptons tous les types de sacs transparents pour vos dépôts mais **pas les sacs poubelles opaques**.

Vous souhaitez plus d'informations sur le projet de propreté publique « Prime retour » ?

Vous pouvez consulter le site suivant : www.primeretour.be, le site de la Commune <https://www.yvoir.be/fr/actualites/reprise-des-cannettes> ou contacter le service environnement au 082/610.373.

Merci pour votre engagement !



Vous êtes commerçant dans notre belle commune ? Vous voulez prendre part au projet canettes et accepter les bons d'achat que les citoyens reçoivent en échange des canettes ramassées dans la nature ? Vous en faites déjà partie, mais aimeriez qu'on reprenne contact avec vous pour des renseignements complémentaires ? Prenez contact avec le service Environnement de la Commune au 082/610 373 ou par mail à environnement@yvoir.be.

UN DÉPÔT À MES PIEDS = DES CENTAINES D'EUROS D'AMENDE !



La propreté autour des bulles à verre, tout le monde devrait y être sensible. Pourtant, chaque année, le BEP ramasse plus de 300 tonnes de déchets sauvages à leurs pieds, soit 500 KG par jour. Ce travail a un coût d'environ 270.000 euros qui est supporté par la collectivité ! Aussi, BEP environnement, avec le soutien de Fost Plus, fait parler ses bulles à verre...

JE T'OBSERVE

Imaginez que vous êtes observés pendant que vous jetez vos bouteilles, flacons et bocaux en verre dans les bulles... Pris en flagrant délit d'abandon de vos sacs poubelles, encombrants, sacs plastiques ou boîtes en carton aux pieds des bulles, vous risquez de recevoir une amende de plusieurs centaines d'euros. Cela vaut aussi pour les graffitis, tags ou toute autre dégradation.



ALORS, TU ME RESPECTES ?

Lorsque vous vous rendez sur un site de bulles à verre :

- placez vos bouteilles et contenants en verre dans un sac ou dans une caisse que vous **reprenez avec vous**;
- **triez correctement** en jetant vos bouteilles, flacons ou bocaux dans les bulles blanches (ou bulles noires avec un opercule blanc) pour le verre transparent et dans les bulles vertes (ou bulles noires avec un opercule vert) pour le verre coloré;
- **ne déposez pas vos bouteilles aux pieds des bulles ou conteneurs à verre ! Si les bulles sont pleines, rendez-vous sur un autre site ou revenez un autre jour.** L'application « Recycle » qui se télécharge gratuitement vous indique les sites de bulles à verre proches de chez vous.

Respecter la propreté publique et trier correctement, c'est prendre soin de son cadre de vie, des autres ainsi que de la planète !

<https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/#bulles-a-verre>

ACCUEIL TEMPS LIBRE : NOUVEAUTÉS !



Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, exprimés à travers l'état des lieux du programme CLE, la partie « Accueil Temps Libre » de notre site communal a été revue et dynamisée.

Retrouvez dès maintenant toutes les informations relatives à l'Accueil Temps Libre et extrascolaire sur :

<https://www.yvoir.be/fr/ma-commune/services-communaux/accueil-temps-libre>

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA CARTOGRAPHIE DES ZONES SOUMISES À L'ALÉA D'INONDATION



Le Groupe Transversal Inondations (GTI) a entrepris de mettre à jour la cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation de 2016. Cette cartographie est un outil de référence pour vous informer sur le risque d'inondation présent en Wallonie ; elle délimite les zones susceptibles d'être inondées, suite au débordement naturel d'un cours d'eau ou à la concentration de ruissellement naturel des eaux pluviales.

L'enquête publique se déroule **du 14 septembre au 28 octobre 2020**. Les remarques et observations pourront être transmises durant cette période via 3 canaux

- * directement en ligne via un outil d'édition : <https://lc.cx/2t0k7iB50>
- * par mail : enquetepublique.alea.inondation@spw.wallonie.be
- * par voie postale :
 SPW Agriculture, Ressources Naturelles et de l'Environnement
 Direction des Cours d'Eau non navigables
 Avenue Prince de Liège, 7 – 5100 Jambes

Ces observations doivent être impérativement complétées des informations permettant de localiser la ou les parcelles concernée(s) (adresse complète, référence cadastrale ou coordonnées GPS). Toute observation verbale, complétée de données d'identification des parcelles concernées, peut également être recueillie par votre administration communale (infos 082/61.03.25).

Informations complètes sur cette enquête auprès du service Urbanisme de la Commune ou sur :

<http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-alea-inondation>



Implantation « Eugène Ysaÿe »

Connaissez-vous l'académie « Eugène Ysaÿe » à Godinne ?

Elle propose à vos enfants d'évoluer dans 3 domaines : **musique**, **parole** et **danse**.

- **Musique :**



- Un groupe 5 – 6 ans : mercredi 13h à 13h50
- Deux groupes à partir de 7 ans : un le mardi de 17h20 à 18h10 et le vendredi de 16h30 à 17h20 et un autre le mercredi de 14h40 à 16h20.
- Chant d'ensemble le mercredi à partir de 7 ans de 13h50 à 14h40.

Les instruments (piano, guitare, violon, saxophone, clarinette, cuivres, flûte traversière, flûte à bec...) et les ensembles instrumentaux.

NOUVEAUTE :

Musique de chambre
Flute traversière
Formation musicale pour adultes : mardi de 18h10 à 19h50

- **Parole :**



- Formation pluridisciplinaire :
 - A partir de 8 ans : mercredi de 13h à 14h40.
 - A partir de 9 ans : lundi de 17h50 à 19h30.
- Théâtre :
 - A partir de 10 ans : mercredi 14h40 à 16h20.
- Déclamation :
 - A partir de 8 ans : mercredi de 16h30 à 17h20.

- **Danse :**



- Un groupe 5 ans : mardi de 16h10 à 17h.
- Un groupe 6 ans : mardi de 17h à 17h50.
- Un groupe 7 ans : mardi de 17h50 à 18h40.

Mercredi 12h :
Bus communal,
trajet de votre école (entité d'Yvoir) à l'académie.



Adresse : 27, rue Grande à Godinne
Renseignements et inscriptions au
0472/85.54.16 ou 082/61.52.72 ou par mail
à l'adresse espace27.yvoir@yahoo.fr

À LA BIBLIOTHÈQUE

REPRISE DES HORAIRES HABITUELS

Depuis ce 1er septembre, la **bibliothèque** a repris ses horaires d'ouverture :

- Lundi : Fermé
- Mardi, mercredi & vendredi : 12h - 18h
- Jeudi : 9h - 13h
- Samedi : 9h - 13h



La **ludothèque** vous accueille avec son horaire habituel : le mercredi de 12h à 17h30 ; le vendredi de 15h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h30.

Le port du masque reste OBLIGATOIRE pour venir nous voir.

« DES LIVRES ET LES JEUX », LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

Des livres et les jeux... du bonheur en Part'âges !

Le dimanche 11 octobre 2020.

Depuis plusieurs années maintenant, en ce mois d'octobre, la **Ligue des Familles et la Ludo-Bibliothèque communale** d'Yvoir vous accueillent pour une journée placée sous le signe des familles.

Cette année, nous aurons la chance d'accueillir une **exposition dédiée à Mario Ramos**. Elle sera présente tout le mois d'octobre, dans les locaux de la bibliothèque. En plus de cette superbe nouvelle, nous vous avons prévu des tas d'activités : des jeux géants, des contes pour les enfants, les richesses de la littérature jeunesse, des jeux de société pour toute la famille et des animations autour du livre.

Nous vous accueillerons dans l'enceinte de la Vieille Ferme, de 14h à 18h, **le dimanche 11 octobre**. Un mini goûter sera proposé en respectant les mesures sanitaires Horeca.

L'entrée est gratuite. Vu les circonstances, les réservations sont obligatoires auprès de la bibliothèque, soit par téléphone au 082/64.71.13, soit par mail bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com.

Masque obligatoire pour les plus de 12 ans et distanciation.

EPN : LES PERMANENCES DE VOS ESPACES NUMÉRIQUES

Depuis ce 1er septembre 2020, **l'EPN de Godinne** est de nouveau accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque (mardi, mercredi et vendredi : de 12h à 18h ; jeudi et samedi : de 09h à 13h), avec une **bonne connexion internet**. Veuillez de préférence, venir avec votre propre matériel informatique. Deux ordinateurs sont à votre disposition et sont désinfectés entre chaque usage.



Vous avez besoin **d'une aide personnalisée** ? Contactez Marie Demets au 0478/78.11.84. Elle pourra vous fixer un rendez-vous sur Godinne ou sur Yvoir, selon vos préférences.

POLICE

L'UTILISATION DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE PAR LES PARTICULIERS

Les domicile, appartement ou maison, mais également les lieux dits « communs » des immeubles sont considérés comme des lieux fermés non accessibles au public au sens de l'article 2 de la loi caméras.



Toute caméra utilisée dans ce type de lieu dans le but d'assurer la sécurité des lieux est concernée par cette loi, que les images soient enregistrées ou non.

Si votre caméra de surveillance ne surveille que l'intérieur de votre domicile, vous n'êtes pas tenus de déclarer cette caméra ni de l'annoncer.

Si par contre vous filmez l'extérieur de votre habitation ou des parties communes d'un immeuble, vous devez apposer le pictogramme tel que repris ci-dessus et rempli avec vos données. Vous devez également déclarer votre caméra via le site www.declarationcamera.be.

Dans tous les cas, vous devez également tenir un registre de traitement des données tel que prévu par le RGPD.

Vous ne pouvez en aucun cas filmer l'espace public ou chez vos voisins. Si techniquement, vous ne pouvez éviter de filmer ces endroits, vous devez les flouter.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site besafe.be.

CP A. JACOBS

Directeur proximité ZP 5312 – Haute-Meuse.

PRÉVENTION VOL DE VÉLOS - MARQUAGE GRATUIT !

Le 28 novembre, dans le cadre de la **Journée de l'Arbre** à Yvoir, rue de l'Hôtel de Ville de 10 à 13h, la police Haute-Meuse propose gratuitement son service de marquage des vélos aux citoyens.



Marquer son vélo consiste à y apposer une étiquette sécurisée (non retirable, avec une protection) sur laquelle est inscrit votre numéro de registre national. Cette technique ne présente aucun risque pour le vélo.

De plus en plus de vélos sont volés chaque jour, sans pouvoir être localisés. D'autres sont retrouvés par

la police sans pouvoir les relier à leur propriétaire. Le marquage permet d'assurer ce lien et augmente fortement la chance de retrouver votre vélo (et éventuellement d'identifier le voleur).

Cet évènement sera organisé en fonction des conditions sanitaires du moment.

Pour toute info, contacter notre service Environnement au 082/61.03.73, ou le service Prévention vol de la Police Haute-Meuse - 082/615.835 - 0473/710.550 - ZP.HauteMeuse.PreVol@police.belgium.eu

Stéphane DE SOETER, 1er Inspecteur Conseiller en prévention vol

Au côté de chacun

APPEL AUX BÉNÉVOLES

TAXI SOCIAL

Depuis juin 2009, le CPAS d'Yvoir propose un service de taxi social à destination de tous les citoyens de la commune d'Yvoir. Ce service fonctionne du lundi au vendredi, de 08h00 à 16h00. Il est réservé en priorité aux déplacements pour des raisons médicales et paramédicales et aux transports accomplis dans le cadre des recherches d'emploi. Il peut également servir à véhiculer les personnes désireuses d'effectuer des démarches administratives ou de se rendre dans des commerces ou lieux socio-culturels.

Le tarif de ces déplacements est de 0,35€/km au départ du domicile de l'utilisateur et chaque demi-heure d'attente est facturée 0,50€. Le service fonctionne presque exclusivement grâce à l'aide de quelques bénévoles et les demandes des usagers sont très nombreuses.

SERVICE DES REPAS

Depuis de nombreuses années, la camionnette des repas sillonne les rues de l'entité d'Yvoir. Ce service indispensable offre aux habitants de notre commune la possibilité de se faire livrer à domicile tout au long de l'année.

Nous souhaitons assurer la pérennité et la continuité de ce service avec l'aide de bénévoles.

DISTRIBUTION DE COLIS ALIMENTAIRES

Chaque semaine, des colis alimentaires sont distribués aux personnes dans le besoin. Jusqu'à présent, cette distribution est réalisée dans le garage du CPAS, mais elle sera prochainement délocalisée dans les anciens garages de la Poste d'Yvoir. Nous souhaitons renforcer l'équipe de distribution de ce service aux plus démunis.

Le CPAS d'Yvoir lance un appel aux personnes prêtes à mettre un peu de leur temps, de leur dynamisme et de leur bonne humeur à disposition de ces services. Pour davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter Monsieur Paul-Marie PETIT au 082/21.49.24.

SOUTENONS LES COMMERÇANTS LOCAUX : RÉSULTATS DU JEU-CONCOURS

Voici, dans le bon ordre, la liste des commerçants qui ont accepté de figurer sur la couverture de votre bulletin communal d'août dernier.

1	Art & Beauté	Godinne
2	Boucherie Le Retour	Durnal
3	Restaurant Les Sossons des Cortils	Purnode
4	Alexessielle	Yvoir
5	Pascale M	Yvoir
6	La Marie Lys	Yvoir
7	Restaurant L'éphémère	Spontin
8	Garage Matagne	Spontin
9	Restaurant La Tonnelle	Yvoir
10	Institut Demarcin Céline	Yvoir
11	Boucherie Richir	Yvoir
12	D & D Esthétique	Dorinne
13	L'Essentiel de Dame Nature	Evrehailles
14	Restaurant Les Papilles	Yvoir
15	Ets Vincent Dermout	Evrehailles
16	L'Artisane culinaire	Spontin



Vous avez été nombreux à participer à notre petit jeu. La question subsidiaire a été bien utile pour vous départager ; Monsieur Marcel Massart a proposé la meilleure estimation avec 194,512 kg (le poids exact était 196,604 kg).

Les 10 gagnants (qui ont été personnellement prévenus) sont : Marcel Massart, Valérie Hicorne, Françoise Demarche, Anne-Sophie Tordeur, Loïc Oosterlinck, Christine Haulot, Audrey Lenoir, Marjorie Oger, Audrey Lavaux et Guillaume Bernard.

NOUVEAUX PROBLÈMES D'ARGENT DANS VOTRE MÉNAGE SUITE À LA CRISE SANITAIRE ?

UN OUTIL POUR Y VOIR CLAIR

La crise sanitaire et son confinement ont eu, et ont encore, un impact certain dans nos foyers. Plusieurs problématiques ont émergé, dont la crise financière. Certains ménages ont été plus touchés que d'autres, de manière provisoire ou permanente (perte d'un emploi et/ou allocations de chômage temporaires COVID, faillite...).

La médiation de dettes peut être un outil administratif utile et abordable pour **faire le point sur sa situation** et trouver des **pistes de solutions adaptées**.

Tout le monde peut faire appel à ce service ; les travailleurs, les indépendants ayant cessé leur activité depuis 6 mois et les personnes sans emploi.

Les **objectifs principaux** de la médiation de dettes sont, **dans la mesure du possible** :

- de permettre de retrouver un équilibre financier
- d'accompagner la personne / la famille dans un projet de remboursement des dettes tout en permettant de vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine.

Il existe deux types de médiation de dettes :

La médiation de dettes amiable
La démarche est volontaire et peut être interrompue à tout moment.
La médiation de dettes amiable est un service entièrement gratuit .
La médiation peut durer de manière illimitée selon la situation d'endettement et le temps nécessaire pour l'apurement à 100% des dettes.
Vous restez gestionnaire de vos revenus et vous êtes chargé d'exécuter le plan de remboursement avec un soutien administratif éventuel.

La médiation de dettes judiciaire aussi appelée Règlement Collectif de Dettes
La démarche est volontaire et il est possible de se désister de cette procédure.
La médiation de dettes judiciaire est un service payant . La rédaction de la requête pour demander à être admis dans la procédure est gratuite .
La procédure a une durée maximale de 7 ans (sauf exceptions) pour le remboursement partiel ou à 100% de vos dettes.
Vos revenus sont versés sur un compte géré par le médiateur de dettes qui sera en charge d'exécuter le plan de remboursement jusqu'à sa clôture.

Pour toute demande d'informations ou d'ouverture de dossier, une permanence est mise à disposition dans les locaux du CPAS d'Yvoir (rue du Maka, 4) **tous les mardis après-midi de 13h30 à 15h30**. Pour plus de flexibilité à destination des travailleurs, des rendez-vous peuvent être fixés en dehors de cette permanence.

Les médiatrices : Boreux Florence (082/21.49.32) et Monteyne Nathalie (082.21.49.25) sont joignables tous les jours (excepté les vendredis).

AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE ?

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- le gasoil de chauffage
- le pétrole lampant (type c)
- le gaz propane en vrac,

et vous appartenez à une des catégories suivantes :

1e : **les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité** et le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2e catégorie ;

2e : **les ménages à faibles revenus** - le montant des revenus annuels bruts¹ imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 19.566,25 eur, augmentés de 3.622,24 eur par personne à charge² ;

3e : **les personnes surendettées** - vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes, et le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

Alors, vous avez droit à une allocation de chauffage.

La livraison doit **dater de maximum 60 jours**. Par année et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum.

Où et quand introduire votre demande ?

Après du CPAS d'Yvoir (rue du Maka, 4) : permanences les jeudis de 13h à 15h30 et **dans les 60 jours de la livraison**.

Quels documents devez-vous communiquer ?

Vous devez au moins communiquer les documents suivants :

- o une copie de la carte d'identité du demandeur
- o une copie de la facture ou du bon de livraison

Renseignements : téléphonez au numéro de téléphone **gratuit** du Fonds chauffage : **0800/90.929** ou au CPAS d'Yvoir (M. PETIT, Tél. : 082/21.49.24).

¹Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.

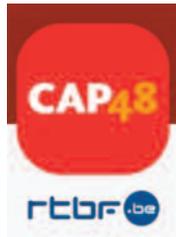
²Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose des revenus annuels nets inférieurs à 3.330 eur (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfant).

HORAIRES DES PERMANENCES DU CPAS

Aides aux personnes handicapées	mardi de 13h00 à 15h30
Allocations de chauffage	jeudi de 13h00 à 15h00
Service social général - RIS, aides sociales - Fonds social de l'eau - Fonds énergie - Fonds socio-culturel - Aide administrative ...	du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30
Médiation de dettes	mardi de 13h30 à 15h00
Réinsertion professionnelle	lundi et jeudi de 09h00 à 11h30

OPÉRATION CAP 48

L'Asbl Opérations de solidarité 48.81.00 organise son évènement CAP 48 : ses supports seront en vente dans la commune du 2 au 11 octobre 2020 (sous réserve d'accord du Ministère de l'Intérieur).



Vie associative

FESTIVITÉS LOCALES

15 novembre 2020 à EVREHAILLES

Commémoration des armistices des 2 guerres & Fête du Roi

Cérémonies officielles

- **11h00** : Messe du souvenir et Te deum célébrés par M. le Curé d'Yvoir
- **12h00** : dépôt de gerbe au Monument aux morts des 2 guerres par les Autorités communales

avec la participation de l'Association du souvenir des Anciens des 2 guerres.

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, le traditionnel apéritif servi à la salle La Victorieuse n'aura pas lieu cette année.

LE PATRO, UN MOUVEMENT DE JEUNESSE POUR LES JEUNES ET PAR LES JEUNES



A travers des jeux et activités diversifiées, les patronnés dès l'âge de 4 ans découvrent les valeurs du vivre-ensemble. Chaque week-end et en été, des animateurs bénévoles formés offrent un lieu de rencontre, d'expression et d'épanouissement où chacun est accueilli, quels que soient son milieu, sa culture, sa religion, ses aptitudes physiques ou intellectuelles.

Le samedi de 14h à 17h, rue du Prieuré à Godinne. Marie ROBAYE, Julian MAHIEU et Thorgal MIGEOT - 0471/ 79.38.99 - patrodegodinne@gmail.be

LE COIN DES AÎNÉS

MARQUE DE SOUTIEN AUX AÎNÉS DE PURNODE !

Cette année aura été marquée par l'arrêt des activités réunissant nos aînés.

Ce confinement social est interminable... C'est pourquoi le **Club Carpe Diem** et le **Comité de Kermesse de Purnode** se sont unis pour offrir un présent aux aînés de leur village. Cette marque de soutien vise essentiellement à transmettre un message : « **ON NE VOUS OUBLIE PAS !** ».

Dans le sac cadeau, nos aînés ont reçu une Blanche rosée de notre belle brasserie, un jus d'orange, un jeu de cartes et de délicieuses galettes maison.



LE DINER DANSANT DES AÎNÉS DEVIENT DINER-SPECTACLE



Afin de respecter au mieux les règles en vigueur en matière d'organisation, le Conseil Consultatif des Aînés vous informe que le diner dansant du 18 octobre se transforme en **diner spectacle**. En effet, si un repas public (pas privé) peut être organisé dans le respect des normes de distanciations sociales, la danse n'est toujours pas autorisée. Toutefois, afin de maintenir une activité sociale responsable, le CCA a décidé de vous proposer un spectacle pour accompagner notre repas annuel d'octobre.

Menu 3 services (servi à table)
Animation : **Monte Christo**
Prix : spectacle et repas 29 €

Dimanche 18 octobre : 12h00 à la salle de l'étage du Maka.
Réservation obligatoire à l'accueil de la Commune au **082/61.03.10**.

!!! L'écartement des chaises nous oblige à limiter le nombre de places disponibles.

CULTURE & TOURISME

JOURNÉES NATURE, SPORTIVES ET DE COMMÉMORATION AVEC LES ÉCOLES

Dans le cadre des 75e anniversaire de l'armistice de 1945 et 80e anniversaire de l'invasion allemande de mai 40, deux journées, **les 27 et 29 octobre**, seront réservées aux **écoles de l'entité** dans le cadre d'une activité de transmission de la mémoire, en collaboration avec les Directions, les enseignants, la Commune et le Cercle Historique d'Yvoir.

Un parcours de 6 km depuis le site de Poilvache jusqu'à la ferme de Grange à Anhée permettra aux enfants de 5e et 6e primaires de nos écoles communales de se familiariser avec les événements de mai 40, mais aussi avec la faune et la flore de nos régions, le tout dans le cadre d'une journée où les mollets seront sollicités.

C'est également dans le cadre de cette journée que les enfants visiteront l'exposition installée à cette période à l'église de Houx. Vous trouverez toutes les informations de cette exposition dans l'annonce ci-dessous.

EXPOSITION 40-45 À L'ÉGLISE DE HOUX



PROVINCE de NAMUR
 Patrimoine culturel

Au cœur de votre culture

40-45
 75 ANS D'ARMISTICE EN PROVINCE DE NAMUR

« Mes parents ne me disaient pas tout »
 Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en province de Namur.

Exposition, du 16 au 31 octobre 2020
 Ouverture : Tous les jours de 14h00 à 18h00 et sur RDV.
 Entrée libre

À l'Eglise de Houx
 Rue Clos des Mannoyes - 5530 Houx | Yvoir

L'exposition est accompagnée d'un volet local relatant les événements qui ont touché Yvoir pendant la guerre et plus particulièrement le franchissement de la Meuse à Houx à deux reprises. (en 1940 par les Allemands et en 1945 par les Américains).

Le vendredi 16 avril à 20h00 : conférence ayant pour thème : « Le double franchissement de la Meuse à Houx ».

www.patrimoineculturel.org

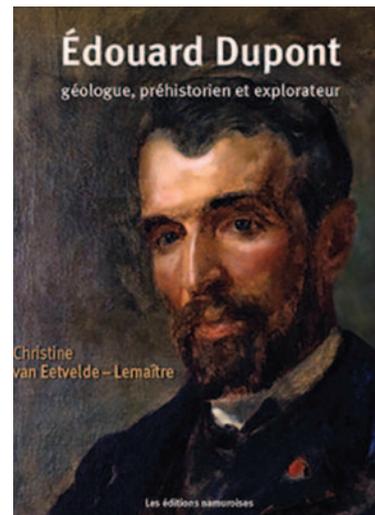
Réervations et informations
 0824 83378 ou accueil@yvoir.be

C'est dans le cadre du 75e anniversaire de l'armistice de 1945 qu'est organisée une exposition en l'église de Houx, du 16 au 31 octobre 2020. Cette expo, aimablement prêtée par la Province de Namur, retrace les événements principaux du début du conflit, notamment le franchissement de la Meuse à Houx en mai 1940 (80e anniversaire) jusqu'à la libération et la signature de l'armistice du 8 mai 45.

L'exposition sera ouverte tous les jours de 14h00 à 18h00. Son inauguration aura lieu le 16 octobre à 19h00 ; à cette occasion, une conférence sera organisée sur le thème du double franchissement de la Meuse à Houx : une première fois par les allemands en 1940 et une seconde fois par les américains 4 ans plus tard.

Deux journées seront réservées aux écoles de l'entité dans le cadre d'une activité de transmission de la mémoire. (cfr article précédent).

UN LIVRE SUR ÉDOUARD DUPONT



Édouard Dupont, géologue, préhistorien et explorateur, a mené les toutes premières fouilles scientifiques en notre région mosane, de 1864 à 1867. Son arrière petite-fille, Christine van Eetvelde-Lemaître, a retracé la vie du Dinantais qui, à l'âge de 27 ans, a été nommé directeur du Musée d'Histoire naturelle à Bruxelles, fonction menée avec énergie et clairvoyance durant 41 ans. Le livre vient d'être publié.

Le **Musée archéologique de la Haute-Meuse** à Godinne présente une sélection d'objets issus de 5 des nombreux trous fouillés par lui en Basse-Lesse et à Montaigne : archives d'os et de pierre à découvrir dans la salle Dupont!



Rappel des expositions temporaires à visiter au musée d'ici au 6 décembre : **Archéologie en Condroz** (vestiges de villas gallo-romaines) et **Le trou Félix et Dom Grégoire Fournier** (grotte sépulcrale au ravin du Colébi).

Le Musée archéologique (accès fléché) est ouvert de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi et le 1er dimanche du mois. Bienvenue !

CHŒUR D'ENFANTS "LES BOUT'SONS" À MONT

Depuis janvier 2020, soutenu par **La Chantoire**, un chœur d'enfants a vu le jour avec succès à Mont Godinne. Les répétitions viennent de reprendre et se donnent à l'église de Mont tous les mardis de 18h à 19h.



Les jeunes choristes (à partir de 6 ans) sont dirigés par **Sylvie MARCHAL**, institutrice et passionnée par la musique, ainsi que **Céline REMY**, diplômée de l'IMEP avec grande distinction d'un master de chanteuse lyrique et agrégée en tant que professeure de chant.

Céline dirige La Chantoire, chorale de Mont.

Le stage organisé au mois d'août a connu un réel succès. Parents et enfants étaient enchantés.

Renseignements et inscriptions :

celine.remy.voice@gail.com ou marcel.jaumotte@gmail.com

0474/42 21 88 (Sylvie Marchal par SMS)

0473/42 05 41 (Micheline Jaumotte)

<http://lachantoire.e-monsite.com>

La chorale **LA CHANTOIRE** a également repris les répétitions à l'église de Mont Godinne les mardis de 20h à 21h30.

Infos : marcel.jaumotte@gmail.com ou 0473/42.05.41 Micheline Jaumotte-Goudeseune.

PROJECTION DU FILM « L'ATTENTE »

Un film réalisé par les résidentes du Centre Pierre-Bleue.

Le Centre Pierre-Bleue et de la Bibliothèque Communale d'Yvoir-Godinne vous invitent, **le jeudi 8 octobre 2020**, à 20h, pour la projection du film « L'attente », à la Vieille Ferme de Godinne, suivie d'un moment d'échange autour des différents sujets abordés dans le film.

Deux caméras, un micro, et une perche : un groupe de 12 femmes endossent leur sac à dos chargé de matériel et entament une première journée de tournage. Durant trois semaines, elles se sont préparées matériellement et personnellement à la réalisation de leur film. Grâce à l'organisation « Visual Exchange », active dans le dialogue culturel et dans le développement, elles ont appris à manipuler les caméras et les micros, à faire du montage pour laisser libre cours à leur créativité.

L'intérêt du film « L'attente » consiste dans une vidéo participative. Plutôt que de représenter les personnes migrantes comme des objets de recherche, de surveillance ou même de spectacle, l'expérience a mis au premier plan leur propre récit, en encourageant la prise de parole et en donnant la voix aux femmes pour (ré)apprendre à fixer les limites, à renforcer leurs capacités, à prendre du pouvoir et à réfléchir à leur projet de vie. Elles illustrent l'attente qu'elles vivent dans leur centre pour demandeurs d'asile ; elles expliquent aussi les difficultés auxquelles elles font face et les mécanismes qu'elles développent chaque jour pour s'en sortir : l'amitié, la confiance en soi et toujours beaucoup de solidarité.

L'entrée est gratuite. Vu les circonstances, **les réservations sont obligatoires** auprès de Marie DEMETS, soit par téléphone au 0478/78.11.84 ou par mail à l'adresse marie.demets@yvoir.be. Masque obligatoire pour les plus de 12 ans et distanciation.

APRÈS LES GALETS MAGIQUES DES NUTONS DE SPONTIN, LE SECRET DES SORCIÈRES

Cet été peu ordinaire a rendu très populaires certaines activités familiales, gratuites et de proximité. La balade de Merline et La chasse aux galets magiques des Nutons de Spontin ont rencontré un vif succès. C'est pourquoi le jeu des galets magiques sera remplacé en octobre par un autre jeu dans le même esprit, « **Le secret des sorcières** »...

De nombreux tableaux sur le thème de Halloween seront exposés par les villageois derrière leurs vitres. Dans certains de ces tableaux seront cachés des mots, parfois sous forme de rébus. Avec ces mots, vous pourrez reconstituer une phrase qui vous révélera le secret des sorcières, invitées par les Nutons de Spontin pour un grand congrès magique d'Halloween. Pour trouver ces mots, il vous faudra voir TOUT les tableaux exposés et donc faire le tour de TOUT Spontin ! Une autre façon de le visiter.

En parallèle vous pourrez aussi participer à un grand quiz... Votre bulletin de participation sera déposé, une fois votre balade terminée, dans une boîte à disposition chez chaque commerçant. Le gagnant se verra offrir par la Commune des chèques à dépenser dans un commerce local jusqu'au 31 décembre 2020, et plus spécialement lors de la fête des sorcières qui aura lieu les 30, 31 octobre et 1 novembre.



Les précisions concernant cette fête seront communiquées sur la page Facebook du jeu des galets magiques des Nutons de Spontin. N'hésitez pas à vous y abonner ! Vous y trouverez un conte d'automne qui expliquera tout en détail.

Pour terminer, un appel aux dons : afin de concrétiser ces activités et celles qui suivront, nous recherchons tissus noirs, oranges et rouge, déco de Halloween et de Noël.

Si vous avez envie de vous investir dans cette organisation, vous pouvez me contacter aux numéros suivants :

Tel : 083/66.85.56

GSM : 0476/93.58.81.

Merci d'avance.

Danièle Lebeau/Merline/La gardienne des galets.

LE CHEMIN DE FER DU BOCQ, PATRIMOINE HISTORIQUE

Dans le cadre de l'inventaire du Petit Patrimoine Populaire Wallon, quelques membres du Cercle historique d'Yvoir ont eu le plaisir de (re)découvrir la ligne de chemin de fer du Bocq, grâce à deux bénévoles passionnés de l'ASBL du même nom.

Cette « expédition » fut très instructive. Nous avons pris l'autorail en gare de Spontin. À plusieurs moments, nous avons longé à pied les abords des voies pour découvrir les petits détails techniques qui font que le train circule en toute sécurité, comme la pose d'anticheminements sur les rails ou l'installation de poteaux télégraphiques le long de la voie. À la gare de Spontin, on retrouve plus particulièrement une signalisation mécanique, tandis qu'à Dorinne, elle est dite mobile, et à Bauche, elle est lumineuse.

Lors de notre arrêt à la gare de Dorinne – Durnal, le propriétaire des lieux a partagé avec ferveur sa motivation à restaurer le site comme on pourrait le voir sur des photographies d'époque.

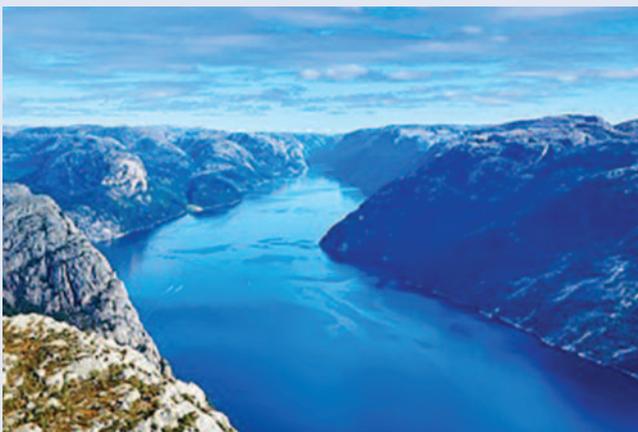
Que l'on passe sur un pont ou dans un tunnel, on pourra constater que chaque mètre de la voie ferrée a été restauré, inspecté, contrôlé pour que les voyageurs d'un autre temps passent un agréable moment en toute sécurité. À la lampisterie de la gare de Spontin, une belle collection de livres spécialisés est proposée pour les amateurs. Grâce à ces ventes, l'ASBL Le Chemin de Fer du Bocq achète et restaure du matériel ferroviaire pour l'installer, ensuite, le long de la voie ferrée de notre belle vallée du Bocq. Merci à Karl et Alain pour cette visite.

Vincent Fortemps.



CROISIÈRE FJORDS DE NORVÈGE 2021

Suite à quelques désistements, des cabines se sont libérées pour la croisière vers les fjords de Norvège en juillet 2021. Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec Etienne Defresne, président de l'asbl, au numéro suivant : 0473/42.22.60.



« LA VIE A DU GOÛT », UNE CAMPAGNE DE LA MAISON DU TOURISME

Pour soutenir la reprise du secteur Horeca et encourager la croissance du secteur des artisans locaux, la Maison du Tourisme « Vallée de la Meuse Namur-Dinant » met à l'honneur le terroir, les bonnes tables, les produits artisanaux, ainsi que les productrices et producteurs locaux.

Pour célébrer ces artisans, la Maison du Tourisme et Namur Gourmande a lancé la campagne « La vie a du goût » avec différentes actions déjà réalisées, comme :

- les selfies du terroir : les producteurs, artisans et chefs vous montrent leur visage,
- les Facebook Live : des dégustations en direct avec des chefs et de artisans de tout le territoire,
- une vidéo : pour mettre à l'honneur les chefs et les cheffes du territoire,
- et des rencontres avec des influenceurs culinaires.



N'hésitez pas à partager les publications et suivre cette campagne sur les réseaux : Facebook : Vallée de la Meuse – Tourisme
 Insta : [#mtnamurdinant](https://www.instagram.com/mtnamurdinant) [#tastyterroir](https://www.instagram.com/tastyterroir)
 Web : www.valleedelameuse-tourisme.be

Parole aux élus

COVID : EPY AUX CÔTÉS DES MÉNAGES ET DES INDÉPENDANTS

La crise que nous traversons est inédite. Jamais les pouvoirs publics n'ont été autant sollicités. Au niveau d'Yvoir, nous redisons notre satisfaction face à la gestion sanitaire et nous saluons à nouveau le travail de l'administration et des bénévoles pour répondre, notamment, au besoin de masques.

L'heure est à la reprise... notamment économique. Et, à l'instar des autorités supérieures, notre commune a son rôle à jouer. Si nous avons soutenu les allègements fiscaux proposés par la majorité, nous avons également proposé d'allouer, à chaque ménage un chèque-Covid. S'il est évident que certains ménages n'ont rien perdu pendant le confinement, tout le monde n'a pas eu cette chance. De plus, entre fermetures d'entreprises, pertes d'emplois et hausse des prix qui s'annoncent, nous estimons qu'un geste était nécessaire pour soutenir les uns et les autres ; d'autant qu'il était budgétairement réalisable (coût de 80.000 euros pour la commune). Et d'ajouter que ce chèque – cofinancé par les ménages et valable auprès des commerçants du grand Yvoir – permettait d'injecter 200.000 euros dans l'économie locale, ce qui n'est pas anodin en cette période !

Nous regrettons que la majorité n'ait pas souscrit à cette option et ne privilégie pour l'heure qu'une mise en valeur des commerçants (dont l'effet économique restera à démontrer). Nous notons toutefois le projet de création d'une association des commerçants qui serait positif, en insistant pour que l'effort ne retombe pas exclusivement sur le dos des indépendants et qu'ils soient épaulés par un service communal qui développera, avec eux, des projets et des actions qui aideront réellement l'économie locale (comme c'est le cas dans nos communes voisines).



UN AGENT CONSTATATEUR

En cet été 2020 tellement particulier, bon nombre de belges ne sont pas partis en vacances et ont redécouvert le plaisir du tourisme d'un jour ainsi que les jolis coins de notre belle région mosane. Ces circonstances exceptionnelles conjuguées à la canicule ont rendu la Haute-Meuse encore plus attractive que les autres années.

Si on peut se réjouir du regain d'intérêt pour nos bords de Meuse et notre Horeca qui ont tant souffert au printemps, l'afflux soudain de touristes d'un jour ne s'est pas fait sans poser quelques problèmes. Entre ceux qui confondent nos berges avec un terrain de camping gratuit et d'autres qui y abandonnent leurs déchets ménagers, police locale et ouvriers communaux ont eu fort à faire pour maintenir un minimum de propreté. Avec la fin des vacances et la baisse des températures, les problèmes se sont progressivement estompés, mais nous devons tirer les leçons de cet été 2020.

La police locale ne peut pas être partout et nos cantonniers ont mieux à faire que de devoir passer toutes les semaines (si pas plus) aux mêmes endroits où des inciviques abandonnent leurs poubelles. Nous devons anticiper dès aujourd'hui la prochaine saison estivale en désignant un agent sanctionnateur qui aurait pouvoir de verbaliser les contrevenants. Cette idée n'est pas neuve et est partagée par nos partenaires de majorité. Le contexte général de cet été a cependant eu le mérite de transformer ce projet en nécessité.

Nous veillerons donc à ce que l'automne et l'hiver ne nous fassent pas oublier ce que furent les vacances et les débordements de cette année. Le consensus autour de la table du Conseil devrait nous y aider.



PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Nous avons été nombreux à voir dans la crise du Covid une occasion pour prendre conscience des problèmes posés par nos modes de vie et pour changer notre fusil d'épaule. Cette crise, nous y sommes toujours et il est donc trop tôt pour tirer des conclusions. Néanmoins, des changements sont bien apparus déjà : il suffit par exemple de voir le nombre de touristes belges qui ont (re)découvert le tourisme vert dans notre belle région, les réflexions sur le télé-travail dans les secteurs privé et public, mais aussi les nouvelles habitudes de mobilité (le vélo plutôt que le TEC) et d'achats, notamment alimentaires.

Ces changements, notre groupe souhaite les accompagner et les soutenir à notre échelle locale et avec les moyens dont nous disposons. Concrètement, nous voulons notamment permettre au service des Travaux de développer son pôle « environnement » (propreté et entretien des voiries communales, avec un poids particulier pour les cheminements piétons et vélos), mais aussi défendre une politique d'aménagement du territoire qui favorise un développement économique durable et respectueux de l'environnement. Celui-ci constitue l'un des atouts majeurs de notre région, pour le tourisme mais aussi pour la qualité de vie de nous tous. Cette politique, nous la poursuivons aujourd'hui, avec nos partenaires de majorité, au travers d'une approche rigoureuse et sélective en matière de permis. Nous souhaitons demain la pérenniser par la mise en place d'un Schéma de Développement Communal, un outil de planification à un horizon d'une vingtaine d'années.



Ent. générale de toiture - Zinguerie
Charpentes en tous genres
Nouveau bâtiment et rénovation

30 ans
d'expérience



Une équipe à votre service

Rue Pays de LIEGE, 7
5530 DURNAL (YVOIR)
Tél. 083/69.01.99 - Gsm 0474/96.02.13



Alain Debroux
0497/718.220
info@adexim.be

Syndic de copropriété

Immobilier

- Vente
- Location
- Gestion locative
- Etat des lieux

Evaluation gratuite
de votre bien

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition



VOTRE PUB ICI...

Votre conseillère en communication, Marielle MOSSIAT
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0498/883 895



Installations • Entretien • Dépannages

CHAUFFAGE - SANITAIRE
VENTILATION

PUENODE 0476/860 446

info@avenierechauffage.be
www.aveniere.be

CB Concept sprl

Piscines & spas
Extérieurs d'exception



www.cbconcept.be

Avenue Doyen R. Woine 51 - 5530 Yvoir
Tél. : 082/614888 - Mail : info@cbconcept.be

TOITURES
CHARPENTES
ZINGUERIE
BARDAGES
PLATE-FORME EPDM

LUC
DELHAYE

083/69 90 34

DURNAL

rue Bonny d'Auban 33
www.toitures-luc-delhaye.be



Prêts - Placements - Assurances

SRL Stéphane Schmitz



Stéphane SCHMITZ
Master en Droit

Votre spécialiste en crédits :
Immobilier - Rénovation - Nouvelles énergies
Prêts étudiants

Tél. : 082/61.37.36

stephane@assuranceschmitz.be

F.S.M.A. 66480 A-cb - RPN 0877.526.831

Emprunter coûte aussi de l'argent

SPORTS

MINI FOOT

Matches de mini foot chaque vendredi à partir de 19h, salle du Maka à Yvoir.

Bienvenue à toutes et tous.

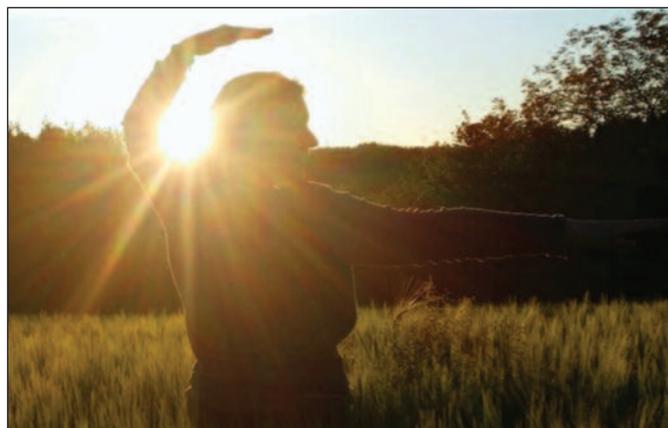
La buvette ouverte 1/2 h avant 1^{er} rencontre.

Port du masque obligatoire, conditions sanitaires à respecter.



VEZ PRATIQUER LE QI GONG

Joie & vitalité grâce à l'énergétique chinoise



Le qi gong est né en Chine il y a plus de 3000 ans. C'est un outil merveilleux, offrant l'occasion de prendre en main sa santé physique et mentale. Il consiste en un ensemble d'exercices visant à améliorer la circulation de notre énergie en combinant concentration, respiration et mouvement. Il s'adresse à tout public, de tout âge, et se pratique debout ou même assis (accessible au PMR). C'est une pratique holistique.

Les cours se donnent le mercredi 10-11h, à l'ESPACE 27, Rue Grande 27 à Godinne.

Infos : 0498/32.25.41.

Joue avec nous

Le club recherche des joueurs (filles et garçons) pour les catégories U6 (nés en 2015), U7 (nés en 2014) et U8 (nés en 2013).

- Club familial et structuré
- Formateurs diplômés
- Cotisation démocratique (80€)
- Développement et bien-être du joueur au centre de l'attention
- Respect et partage de valeurs

Le club recherche aussi des formateurs motivés (diplômés ou non).

- Formation offerte
- Vision à long terme
- Projet socio-éducatif

Infos & contact :

- Sébastien Tripnaux – Secrétaire
0472/84.90.87.
tripnauxseb@yahoo.fr

Royal Football Club Yvoir 



YVOIR

Salle du Maka



souper oberbahern

Avec la Fanfare d'Ermeton-sur-biert

Vol au vent-Frites

Boulettes tomate-Frites

12 €

Samedi 31 Octobre

Réservation : 0471 56 44 07



(Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

La Commune est à votre service

PRENDRE CONTACT

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR - www.yvoir.be
Tél. : 082/610.310 - Fax : 082/610.311 - commune@yvoir.be

HORAIRE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sauf congés légaux, l'Administration communale est ouverte au public (masque obligatoire, circuit à respecter, libre circulation interdite) :

- le matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h,
- l'après-midi : **uniquement le mercredi** de 13h à 16h (ou sur rendez-vous un autre jour de semaine).
- en début de soirée : le **jeudi de 16h à 19h** pour le service **Population & État civil uniquement**.
- le samedi matin : permanence de 10h à 12h, 2x par mois (1e et 3e sam.) pour le service Population & État civil, et 1x par mois pour le service Urbanisme (sur rdv le 3e samedi).

Les ouvertures jeudi en avant-soirée et samedi ne concernent que les services **expressément mentionnés**.

Le service **Urbanisme** reste actuellement accessible **sur rendez-vous uniquement**.

Le service **Accueil-tourisme** vous ouvre ses portes **également de 13h à 16h** du lundi au vendredi, et le samedi matin de 9h à 12h.

PERMANENCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège à l'Hôtel de Ville :

- la semaine

lundi de 9 à 12h : Marcel COLET
mardi de 9 à 12h : Etienne DEFRESNE
mercredi de 13 à 16h : Patrick EVRARD
jeudi de 9 à 12h : Charles PAQUET
vendredi de 9 à 12h : Chantal ELOIN-GOETGHEBUER ;

- la semaine **en dehors de ces heures, ou le samedi matin de 10h à 12h**, vous pouvez rencontrer un membre du Collège à l'Hôtel de Ville **sur rendez-vous** en précisant le motif de la rencontre : **082/61.03.10**.

COORDONNÉES DES MEMBRES DU COLLÈGE

EVARD Patrick	0479 104 425 patrick.evard@yvoir.be
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 etienne.defresne@yvoir.be
PÂQUET Charles	0475 243 137 charles.paquet@yvoir.be
COLET Marcel	0475 739 894 marcel.colet@yvoir.be
ELOIN-GOETGHEBUER Chantal	0496 215 701 chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 christine.bador@yvoir.be

PERMANENCES PENSIONS

Au moment de clôturer ce numéro, les permanences du service Pensions du Ministère des Finances étaient toujours suspendues. Pour toute info :

Service Pensions : **1765** ou consultez mypension.be.

Nous communiquerons sur la reprise de ces permanences sur yvoir.be et Facebook, le cas échéant.

REPRISE DES PERMANENCES DU GUICHET ÉNERGIE

Les permanences du Guichet Énergie Wallonie ont repris ce 9 septembre 2020, chaque mercredi de 9h00 à 12h00, à la salle des mariages de l'hôtel de ville, mais **sur rendez-vous uniquement** auprès de :

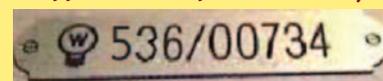
VIGNISSE Christelle
christelle.vignisse.ext@spw.wallonie.be

Tel. 071/61.21.30.

Port du masque obligatoire + gel hydroalcoolique à disposition.

Panne d'éclairage public à signaler ?

Contactez le **082/610.300** ou christophe.staf@yvoir.be
et communiquer le numéro d'identification du luminaire
(indiqué sur la plaquette signalétique
apposée sur le point lumineux)



Infos bulletin communal bimestriel :

Marc LEBRUN 082/61.03.15 - commune@yvoir.be
Prochaine parution : semaine du 1er décembre 2020
(articles à remettre pour le mercredi 4 novembre)

Agenda

Mots d'Yvoir, croisés

Infos à diffuser? Contactez le Service Accueil de la Commune au 082/61.03.29 - commune@yvoir.be → Consultez les dernières infos sur l'agenda du site communal www.yvoir.be.

Les évènements suivants sont annoncés sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

proposés par MAJA

SEPTEMBRE

o **Mercredi 30** : réunion du groupe Sentiers à 20h à la Salle des fêtes du Maka. Infos 0486/689.483 Florine de Prémorel.

OCTOBRE

- o **Vendredi 2** : vente de bois de chauffage, salle du Maka à 19h. Infos 0477/78.15.28 (D. Oudar, agent DNF).
- o **Du 2 au 11** : opération Cap 48.
- o **Samedi 3** : la caravane du jazz à la Gare de Spontin, à 18h.
- o **Samedi 3** : repas des pensionnés à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Jedi 8** : projection du film « L'attente » à 20h, à la Vieille Ferme de Godinne, suivie d'un débat. Réservation obligatoire au 0478/78.11.84.
- o **Du 16 au 31** : expo 40-45 à l'église de Houx. Infos 082/61.03.29.
- o **Samedi 17** : collecte de jouets au recyparc.
- o **30, 31 et 1er novembre** : fête des sorcières. Infos 0476/93.58.81.
- o **Samedi 31** : souper Oberbayern, salle du Maka à Yvoir. Infos 0471/56.44.07.

NOVEMBRE

- o **Dimanche 15** : commémoration des armistices à Evrehailles.
- o **Samedi 28** : Journée de l'arbre, rue de l'Hôtel de Ville de 10 à 13h. Infos 082/61.03.73.
- o **Samedi 28** : Saint-Nicolas à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.

DÉCEMBRE

- o **Dimanche 6** : marche Adeps organisé par le Comité d'Animation de Spontin.
- o **Samedi 12** : distribution des cougnous à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Marché de Noël** à Godinne.
- o **Les 21 & 22** : **Marché de Noël** à Yvoir.
- o **Dimanche 27** : marche ADEPS du Cercle Saint-Fiacre à Dorinne. Infos www.saint-fiacre.be.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1			1							
2		■	2							
3										
4					7	■	4			
5					■			■		■
6		■		■						
7			■		■					
8	5								■	3
9		■							6	
10				■						

Horizontalement

- 1 Connaissance acquise par la pratique chez Avenière ou Feront
- 2 Tuais
- 3 Qui fouillent partout
- 4 Accablé d'injures - Doublé pour agir rapidement
- 5 Pomme de pin - Note
- 6 Singes à longue queue
- 7 Autre note - Paré pour le coup de vent
- 8 Attachas avant l'ascension
- 9 Incroyance religieuse
- 10 Stand de nos kermesses - Squelettique

Verticalement

- 1 Gommage
- 2 Prénom masculin - Moderne
- 3 Ornon ou évitons - Annonce une explication
- 4 D'un noir éclatant - De bonne heure
- 5 Déesse hindoue de l'amour - Entre pi et sigma
- 6 Ne se dit plus dans nos églises - Camp Nou et Santiago-Bernabéu
- 7 Approfondirais
- 8 Agence spatiale américaine - Polit
- 9 On les brûle pour exprimer sa reconnaissance - Animé
- 10 Pour accrocher le jambon - Vieillard latin

Mot à découvrir : Plus qu'une épidémie

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était SANITAIRE.



ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

L'avenir se construit maintenant !



Maternel
Primaire
Leffe



Général
et Technique de
Transition

Technique
Qualification

Nouvelle
Option
3^{ème} Sports



Internats

Maternel
Primaire
Palais



Professionnel

Professionnel



Plateforme
Internet
Ecoleenligne
@

CEFA

www.ardh.be

direction@ardh.be

Numéro unique : 082/22.25.65



SCHMIDT

MARCHE-EN-FAMENNE

Parce que **vous** n'êtes pas comme tout le monde.

CUISINES | BAINS | RANGEMENTS | PLACARDS
BIBLIOTHÈQUES | DRESSINGS | **SUR MESURE**

Tél. 084/62 00 80
welcome@schmidt-marche.be

Zoning de la Pirire ♦ Rue du Parc Industriel 30
(Proche du Décathlon)

➤ www.homedesign.schmidt

L'électricité a un nom

FERONT

Electricité FERONT sprl
5530 DURNAL

Panneaux photovoltaïques

+32(0)475/972 358

E-mail : contact@electricite-feront.be

VINCENT DERMOUT

MACHINES HORTICOLES ET FORESTIÈRES
Vente et réparation

STIHL EN ACTION
Actions d'automne 2020

BG 56
SOUFFLEUR THERMIQUE
339€ **289€**

MS 170
TRONÇONNEUSE THERMIQUE
199€ **179€**

SHE 71
ASPIREUR SOUFFLEUR ELECTRIQUE
145€ **135€**

RUE FOSTRIE 40 - 5530 EVREHAILLES - YVOIR
082/61.12.33 - WWW.DERMOUTVINCENT.BE
OUVERT TOUTS LES JOURS SAUF CONGÉ LE MARDI ET DIMANCHE

Conditions de vente en magasin

TOITURES

pesesse sprl

TOITURES CHARPENTES ZINGUERIE

30 ans!

ENGAGE OUVRIER(S) QUALIFIÉ(S)

Route du Prétery, 27 - PURNODE-YVOIR
0475 90 25 83
pesessetoiture@skynet.be

Piscinat sprl

www.piscinat-sprl.be

- Construction •
- Entretien •
- Produits et accessoires •

pour piscine, spa et sauna

Chaussée de Dinant, 5B - 5530 SPONTIN - Tél: 083/68.99.83
Fax: 083/69.06.24 - GSM: 0478/50.43.37 - info@piscinat-sprl.be

Piscinat sprl

BARBARA.immo

Votre conseil immobilier depuis dix ans sur
Yvoir-Godinne-Spontin-Dorinne
Durnal-Purnode-Dinant-Namur

Barbara Hermant
Agent immobilier agréé IP1 (n° 505.512)
rue du Jauviat 62-5530 Yvoir
0488/39.66.77
info@barbara.immo

www.barbara.immo
 [stephaniebarbara.immo](https://www.facebook.com/stephaniebarbara.immo)

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ

Ets WARIN S.A.

Une chaleur d'avance!

Depuis plus de 75 ans

Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

LE DISTRIBUTEUR ESSO OFFICIEL DANS VOTRE REGION

Notre Région

Warin-Lamontagne
Hastière
082/64.44.44
www.warin-mazout.be